

FORMATION DE JUGES SLALOM SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

Les 4 et 5 octobre 2025, le Comité Régional Auvergne Rhône Alpes propose une formation de Juges de portes Régional Slalom.

Cette formation permettra, aux personnes répondant aux pré-requis et validant les compétences requises, l'accession au statut de juge de portes régional **stagiaire** puis titulaire suite à un deuxième temps de tutorat.

Cette formation est proposée à l'occasion du Double Sélectif Régional Slalom à St Pierre de Boeuf.

Organisation :

Samedi 4 octobre :

- rendez vous à partir de 9h10 à l'accueil de l'Espace Eaux Vives du Pilat Rhodanien
- de 9h30 à 12h30 : formation théorique
- de 12h30 à 13h30 : pause repas
- de 13h30 à 15h : suite formation
- de 15h à 15h30 : examen écrit
- puis : correction par le formateur des questionnaires suivie d'une discussion avec chaque stagiaire.
- suivant le temps restant, discussion et mise en situation au bord du bassin pendant le déroulement de la compétition

Dimanche 5 octobre :

- rendez vous pour assister à la réunion des juges avec le juge arbitre de la course (voir horaire diffusé par l'organisation
- Mise en situation pratique, le dimanche matin et après-midi
- Remise du certificat de formation en cours d'après midi.

Le nombre de stagiaires est limité à 16.

Priorité sera donnée aux personnes de la région AURA, il sera possible d'accepter des stagiaires d'autres régions si il reste des places disponibles.

Les inscriptions seront prise en fonction de leur arrivée et devront être faites avec la feuille d'inscription jointe.

Date limite pour les inscriptions : dimanche 28 septembre

Hébergement et restauration :

L'hébergement et la restauration des apprentis sont laissés en gestion libre

Contenu de la formation :

Présentation du règlement sportif en vigueur et explication du système de jugement

Echanges et discussions

Matériel personnel :

Clé USB si vous voulez récupérer des documents présentés

De quoi prendre des notes (papier, crayon, gomme)

Coût :

Pris en charge par le CRCK AURA

Formateur :

Joëlle Despax (Eyrieux Canoë Kayak) : joelle.despax@gmail.com

Pré requis :

- **avoir lu les règlements slalom et kayak cross 2023/2026 (à trouver sur le site FFCK : cliquer sur compétitions, puis slalom, puis compétitions, puis règlement, et encore règlement et enfin**
 - *RS_2023_2026, lire attentivement les chapitres 1.2 et 1.3 (pages 3 à 16) ainsi que le chapitre 2.2 (pages 31 à 36)
 - * RS_2023_2026 Kayak_Cross, lire attentivement les chapitres 1.2 et 1.3 (pages 4 à 8) et 2.3 (pages 18 à 21)
- **venir avec un exemplaire imprimé est conseillé)**
- être détenteur d'un carte annuelle pratiquant auprès de la FFCK
- être âgé de 16 ans révolus au minimum